

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE-MER
20, rue Monsieur
PARIS VIIe

COTE DE CLASSEMENT n° 5476

SOCIOLOGIE, ETHNOLOGIE

LES LANGUES BANTU DU NORD-OUEST - ETAT DES CONNAISSANCES, PERSPECTIVES
DE LA RECHERCHE

par

A. JACQUOT

B 22896

n° 5476



I.E.C. - 1960

Les langues Bantu du nord-ouest
Etat des connaissances. Perspectives de la recherche.

par

André JACQUOT

Linguiste à l'ILC (ORSTOM)

1161
(=175)

1 ex. remis à
SH.

La dénomination "langues bantu du nord-ouest" est prise ici dans une acception purement géographique et ne désigne par conséquent aucune unité particulière d'une quelconque classification des langues bantu, le sens de ce dernier terme se trouvant par ailleurs défini plus loin.

La région dont la situation linguistique fait l'objet de cette étude a pour limites, au sud et à l'est les fleuves Congo et Oubangui de l'embouchure du premier à la ville de Bangui sur le second, la côte atlantique à l'ouest et au nord enfin approximativement 5° lat.N. Elle se trouve partagée politiquement entre le Congo Belge (Bas-Congo), dont le statut va être modifié incessamment, le territoire portugais de Cabinda, les Républiques du Congo et du Gabon, la Guinée Espagnole avec l'île de Fernando-Poo, l'Etat du Cameroun, le Cameroun encore sous tutelle britannique et la République Centre Africaine. Seules les Républiques du Congo et du Gabon, Cabinda et la Guinée Espagnole y sont entièrement comprises.

Peuplée d'ethnies nombreuses autant que variées (1) dont la répartition actuelle sur le terrain semble être la conséquence d'une histoire particulièrement mouvementée qui peut sans doute s'expliquer par sa position et sa configuration, cette région offre un grand intérêt sur le plan linguistique du fait qu'une richesse de langues remarquable correspond à la diversité ethnique et que dans sa partie



ORSTOM Fonds Documentaire

N° :

22896

Cote :

B

septentrionale s'effectue le contact avec des populations parlant des langues Non-Bantu, ce terme général de caractère négatif désignant des langues fort différentes les unes des autres en réalité, mais qui ont en commun de ne pas appartenir au domaine Bantu.

La situation y apparaît donc très complexe et au moment où l'évolution politique et sociale ainsi que les projets de développement économique attirent l'attention sur cette portion du continent africain, cette étude se propose de faire le point des connaissances linguistiques générales à la lumière des documents publiés, anciens ou récents, et aussi de documents personnels encore inédits, de dégager les données de quelques problèmes et les perspectives qui s'offrent à la recherche scientifique dans un domaine souvent méconnu, pour ne pas dire ignoré, et qui revêt pourtant une si grande importance du point de vue culturel.

I. Aperçu historique sur la recherche linguistique

Certaines populations de la zone côtière sont entrées en relations avec les navigateurs européens dès la fin du XV^e siècle et il est probable qu'à cette époque déjà, quoiqu'aucune trace ne nous en soit parvenue, des bribes de documentation linguistique furent recueillies. C'est au XVII^e siècle que parurent les premières publications concernant des langues Bantu de la côte ouest : il s'agit de la traduction en kisikongo, en 1624, de la Doctrine Chrétienne du Père L. JORDÃO, traduction effectuée par le Père CARDOZO (S.J.), et d'une étude descriptive, en latin, de la langue solongo par le Père Capucin M. BRUSCIOTTO DE STRALLA (1639) (2). Ces deux langues sont en fait parlées en Angola, donc en dehors du territoire délimité dans le paragraphe précédent, mais elles se rattachent dans le Groupe FONGO dont une large partie en couvre l'extrémité

méridionale. Par la suite, des visiteurs (voyageurs et missionnaires) du Royaume du Congo citèrent dans leurs récits des vocabulaires ou des listes de mots appartenant à des langues de ce groupe, et dans son Histoire de Loango (1776), l'abbé PROYART (3) donne quelques renseignements sur la langue kakongo qui est parlée au nord de l'embouchure du Congo. Cependant, pour que se développe dans une certaine mesure la connaissance des idiomes de l'Aire considérés ici, il faut attendre le XIX^e siècle (4).

Que ce soit dans un but utilitaire ou pour répondre à la curiosité accompagnant la découverte d'un continent encore mystérieux, les études restèrent le fait de missionnaires, tant catholiques que protestants, de voyageurs de toutes catégories qui, d'abord sur la côte aux points de relâche des navires et dans les stations pendant la première moitié du siècle, puis à l'intérieur au fur et à mesure que la pénétration progressait le long des fleuves, recueillirent des vocabulaires plus ou moins longs, des phrases simples, ou s'attaquèrent à la composition de grammaires, de lexiques et de manuels. Outre les renseignements fournis par les relations de voyages telles que celles de P. DU CHAILLON, du Marquis de COMPIEGNE, des explorateurs allemands, de STANLEY, etc., il y eut donc des descriptions dont certaines furent publiées (il existe de nombreux manuscrits inédits), et une littérature religieuse assez abondante vit le jour avec des traductions diverses (Bibles, catéchismes, cantiques, etc.) Parmi les premières langues ainsi étudiées à des fins utilitaires se trouvent duala, kele, spongwe, "fiote", "kongo", qui ont une bibliographie relativement nombreuse dès cette époque, tandis que les langues de l'intérieur demeurèrent peu connues. Les travaux de BOELLE (5) et de OUEST (6) permettent de se faire une idée générale de l'étendue des connaissances au milieu et à la fin du siècle.

Avec le XIX^e siècle, la recherche prit une certaine

ampleur. Les explorations de GOTTES, AVSANT, les expéditions allemandes dans le sud du Cameroun apportèrent pendant les premières années des indications précieuses sur les langues de l'intérieur, le nombre des langues étudiées de façon détaillée augmenta. Un gros effort fut fait au Cameroun par les missionnaires allemands auxquels on doit une série de publications très intéressantes et les travaux de C. LEIBNER contribuèrent puissamment au progrès de la linguistique africaine, cependant que G. FESSMANN présentait une documentation nouvelle de valeur. Mais les années passant, on ne vit pas la floraison d'études à laquelle on aurait pu s'attendre après la période de pénétration, et dans l'ensemble les ouvrages publiés dénotent une conception de la linguistique qui frappe par son archaïsme. Certains auteurs font toutefois exception, et parmi eux C. LAIRN dont les travaux, consacrés surtout aux langues du groupe FONGO, sont remarquables.

Une place à part doit être faite aux classifications, inventaires et ouvrages de synthèse parus depuis le début du siècle et qui marquent les étapes de la connaissance en même temps que celles de la conception de la recherche linguistique.

La première vue d'ensemble fut donnée en 1922 par H.H. JOHNSON dans un ouvrage de taille respectable intitulé "A comparative study of the Bantu and Non-Bantu Languages" (7) qui fit longtemps autorité et qui est encore souvent consulté. Il groupe aussi bien des documents inédits rassemblés pour ou par l'auteur, qui fut de 1889 à 1908 Vice-Consul de Grande-Bretagne au Cameroun, que des renseignements extraits de publications antérieures ou de manuscrits. Les sources sont indiquées dans une bibliographie très intéressante par les précisions qu'elle apporte sur des études anciennes difficiles ou même impossibles à consulter.

Quelques années plus tard, en 1939, G. BRUEL (8)

reprénaît une classification établie par AVLEST, qui n'apportait pas plus d'éléments nouveaux en fait de matériaux linguistiques que les classifications de A. GUNDBERG, D. WESTERLANN et L. DOEBURGER ou G. VAN BULCE et la situation restait inchangée jusqu'à la publication par l'Institut International Africain de la collection du Handbook of African Languages qui marque une étape importante dans l'évolution de la recherche.

En 1948 paraissait dans cette série une classification génétique des langues Bantu établie par L. GUINIE (9) selon des principes scientifiques rigoureux. Mais la documentation relative aux langues du nord-ouest étant ce qu'elle était au moment de la composition de ce travail, c'est-à-dire peu sûre et fragmentaire, le même auteur publia en 1953 un second volume (10) traitant exclusivement de ces langues, après avoir accompli en 1949 un voyage d'étude dans la région. Puis en 1956 et 1957 paraissaient deux volumes consacrés à la situation linguistique dans le nord de l'aire envisagée ici (II), l'Institut International Africain ayant organisé en 1949-50 avec la participation effective de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer et de la Belgique une mission dont la tâche était de déterminer la limite septentrionale du domaine Bantu, de l'Atlantique aux Grands lacs. Un résumé de la situation telle qu'elle apparaît après ces diverses recherches est exposé dans un dernier volume de la collection publié en 1959 (12), qui centralise tous les renseignements externes relatifs aux langues identifiées (nom, localisation, importance), classées en suivant le schéma général établi par GUINIE.

Doivent également être cités les travaux de Mgr. J. ADAM (13) et de l'abbé A.R. WALKER (14) parus en 1954 et relatifs aux langues du Gabon, pour lesquelles ils ne fournissent cependant aucune documentation linguistique susceptible d'en améliorer la connaissance.

Enfin, depuis 1950 la recherche linguistique fait

partie des activités scientifiques normales de l'Institut d'Etudes Centrafricaines installé à Brazzaville et un programme important d'enquêtes sur le terrain a été mis en oeuvre, qui doit couvrir l'ensemble du territoire des Républiques du Congo et du Gabon (15).

A l'heure présente il y a, à côté de la recherche qui se manifeste par des publications diverses, une recherche "privée" qui a principalement pour auteurs des missionnaires vivant dans les stations de brosse. Ces missionnaires, dont certains ont reçu une formation linguistique sérieuse, s'attachent à la description des langues utiles à leur ministère et à des traductions de textes religieux, mais ces études ne sortent pas, pour l'instant du moins, du cercle étroit de la mission. Il semble qu'un important travail soit ainsi effectué actuellement au Gabon par des missionnaires protestants américains.

La conclusion qui se dégage de cet aperçu historique du développement de la recherche linguistique dans le nord-ouest de l'aire Bantu est qu'elle est restée désordonnée et discontinue pendant de longues années, s'effectuant à l'échelon individuel et privé le plus souvent, avec des moyens limités, et demeurant dans la majeure partie des cas le propre d'amateurs sans formation ni connaissances scientifiques les plus élémentaires. Ce n'est que depuis peu qu'une méthode rigoureuse préside à l'étude des langues de cette région, faisant apparaître plus profondes les lacunes de la connaissance qu'on en a.

II. Etat des connaissances.

A. Les sources . Etude critique.

La bibliographie des langues Bantu du nord-ouest est relativement importante quant à la quantité de titres qui la composent, qu'il s'agisse d'études descriptives, de grammaires, manuels, lexiques, dictionnaires ou simples vocabulaires, d'inventaires plus ou moins étendus, sans oublier une abondante littérature religieuse comportant des traductions de la Bible, de catéchismes, de cantiques, etc. Il n'est ni possible ni utile de passer en revue ici toutes les publications et puisqu'il s'agit de faire le point des connaissances actuelles, seront surtout envisagés en détail les ouvrages généraux les plus marquants, ceux auxquels on se réfère habituellement, à tort ou à raison, ou auxquels on devrait se référer.

Le premier d'entre eux est la classification de JOHNSTON (7) qui pendant près de trente ans est restée la source de renseignements la plus importante et à laquelle il arrive encore fréquemment d'être citée en référence. Travail de synthèse utilisant les données d'autres auteurs et des documents originaux recueillis par lui-même ou par des correspondants (à noter que parmi ceux-ci figure A.R. Walker), cet ouvrage se présente essentiellement comme un inventaire. Chaque langue citée (le nom est transcrit selon une méthode d'écriture phonétique définie par l'auteur) est localisée, une liste de dialectes présumés ou de noms équivalents est éventuellement donnée, ainsi que les noms de populations réputées parler la même langue ou une langue étroitement apparentée à celle pour laquelle on dispose de notes linguistiques. Celles-ci se présentent sous la forme de vocabulaires plus ou moins longs, accompagnés de remarques sur les classes nominales. La classification en groupes repose principalement sur la parenté les

vocabulaires et subsidiairement sur la proximité géographique. JOHNSTON distingue une catégorie de langues qu'il appelle "Semi-Bantu" (terme qui a connu jusqu'à ces dernières années une certaine faveur) dont on reparlera plus loin. (Voir paragraphe C).

Que peut-on retenir de cette masse de documents et de la classification qu'elle supporte ?

Le travail de JOHNSTON souffre d'une tare qui lui confère une valeur douteuse, cette tare étant la façon dont ont été rassemblés les vocabulaires qui en forment l'ossature. On sait que leur origine est très variée : les uns proviennent de manuscrits inédits de tous âges, d'autres de publications diverses, dont certaines passablement anciennes, d'autres encore ont été fournis par des correspondants lointains, l'auteur en ayant noté lui-même quelques-uns. Tout ceci constitue un ensemble fort disparate, ce dont JOHNSTON avait du reste conscience, et bien qu'il ait fait son possible pour vérifier, unifier la documentation, celle-ci est suspecte et doit être utilisée avec circonspection. Les recherches ultérieures montrent en effet que les noms des langues, leur localisation sur le terrain comportent d'importantes erreurs; les vocabulaires sont étiquetés de manière erronée, ne correspondant pas aux langues qu'ils sont censés illustrer tandis que d'autres sont hybrides, offrant un mélange parfois curieux d'idiomes voisins, ce qui laisse supposer qu'ils proviennent de zones de contact ou qu'un informateur bilingue a opéré des substitutions. Les enquêtes menées directement sur le terrain par une seule personne, même entraînée, sont souvent pleines d'embûches aussi bien pour l'étude des caractères externes que des caractères internes d'une langue et exigent des vérifications et recoupements multiples; on imagine aisément dans ces conditions combien les données linguistiques et la classification de JOHNSTON peuvent être sujettes à caution, tout en étant d'un intérêt certain.

La classification de BRUEL (3) se borne à l'énumération

d'une liste dans laquelle noms de populations et de langues ne sont pas distingués. Une séparation y est faite entre les langues Bantu, réparties en deux groupes comportant chacun quatre sous-groupes, et ce qui est appelé la "famille ouest-africaine", autrement dit les langues FANG et apparentées, ceci en application d'une théorie formulée par mademoiselle L. HOMBURGER (16) dont il sera question plus bas (Cf. paragraphe C). Certaines langues camerounaises, dont le duala, sont citées avec des réserves quant à leur appartenance et on a l'impression très nette que l'auteur ignore délibérément les travaux de JOHNSTON et des Allemands. La classification proposée n'apporte aucun progrès par rapport à la précédente ni aucune amélioration à l'état des connaissances.

Avec la collection du Handbook of African Languages publiée par l'Institut International Africain, la documentation change d'aspect.

La classification des langues Bantu de GUTHRIE (9) est pour le nord-ouest de l'aire le résultat de la compilation des informations existantes. L'auteur ne disposant pas pour cette zone de notes personnelles. Ce n'est donc pas ^{dans} la présentation d'éléments linguistiques nouveaux que réside son intérêt mais dans la méthode utilisée et la théorie proposée pour classer les langues Bantu.

Constatant qu'aucune définition satisfaisante n'a été avancée qui permette de les caractériser clairement, GUTHRIE établit un certain nombre de critères destinés à pallier cette lacune, leur application à une langue déterminant son appartenance ou sa non-appartenance à l'ensemble Bantu. Ils se partagent en deux catégories, l'une principale, l'autre subsidiaire, cette dernière comprenant les critères plus difficiles à employer que ceux de la première. Vu leur importance sur le plan de la linguistique africaine et le fait qu'ils sont à la base des publications ultérieures de la collection du Handbook, il n'est pas inutile de les reproduire ici.

Les langues Bantu sont caractérisées par (critères principaux) (I) un système de genres grammaticaux, habituellement au moins cinq, où (a) le signe du genre est un préfixe, ce qui permet de ranger les mots dans un certain nombre de classes (de dix à vingt environ), avec (b) une association régulière de paires de préfixes pour indiquer le singulier et le pluriel des genres; outre les genres comportant deux classes, il y en a qui n'ont qu'un préfixe, qui peut être semblable à l'un de ceux du singulier ou du pluriel apparaissant dans un genre à deux classes; (c) lorsqu'un mot a un préfixe indépendant comme marque de sa classe, tout mot qui lui est subordonné doit s'accorder avec lui en classe grâce à un préfixe dépendant; (d) il n'y a aucun rapport entre les genres et une idée de sexe ou toute autre notion clairement définie; (II) un vocabulaire dont une partie peut être rattachée par des lois régulières à une série de racines hypothétiques communes.

Elles se caractérisent également par (critères subsidiaires) (III) une série de radicaux invariables dont presque tous les mots sont dérivés par agglutination, ces radicaux présentant les traits suivants : (a) ils ont une forme SVC ; (b) lorsqu'un suffixe grammatical est ajouté au radical, on obtient une "base" à partir de laquelle sont construits les mots identifiables comme des "verbaux"; (c) lorsqu'un suffixe non grammatical, ou lexical, est attaché au radical on obtient un "thème" sur lequel les mots identifiables comme des "nominaux" sont construits, cette forme conservant les mêmes sons et tons au singulier et au pluriel lorsque ces "nominaux" appartiennent à un genre à deux classes; (d) un radical peut être allongé par un élément placé entre lui et le suffixe, de tels éléments, appelés "extensions" ayant une forme VC ou V; (e) le seul cas d'un radical sans préfixe à aucune sorte se présente dans les verbaux utilisés comme interjections; (IV) un système vocalique équilibré dans les radicaux, qui consiste en une voyelle ouverte "a" avec un nombre égal de voyelles postérieures et antérieures (Op. cit. p. II-12).

Le fait que ces critères ne s'appliquent que partiellement à certaines langues amène GUERRE à distinguer une catégorie de langues qu'il nomme "Sub-Bantu", qui ont un système de classes et d'accords fragmentaire et souvent irrégulier mais dont la parenté avec les langues Bantu pures est évidente sur le plan génétique.

Le cas des langues désignées par le terme "Bantoides" est différent : il s'agit de langues qui ont un système de classes avec des accords s'opérant par préfixes, mais dont le vocabulaire ne montre que peu ou pas de parenté avec les racines du Bantu Commun, auxquelles le critère III ne s'applique pas et qui ont un système vocalique souvent très complexe. Elles correspondent aux langues "Semi-Bantu" de JOHNSON et GUERRE n'en tient pas compte, les plaçant hors du domaine Bantu.

La classification proposée est génétique, ce qui ne l'empêche pas de définir des types de structure formelle et morphologique, car une classification génétique est également typologique. Les langues sont donc réparties en groupes en fonction de la parenté des formes et d'un certain nombre de caractéristiques structurelles, les groupes entrant eux-mêmes dans la composition d'unités supérieures appelées "zones" par la même méthode. Un système pratique de référence désigne chaque zone par une lettre majuscule, chaque groupe par un chiffre de dizaine, chaque langue par le chiffre du groupe auquel elle appartient augmenté du chiffre de l'unité correspondant à sa place dans le groupe. C'est ainsi que par exemple la langue Duala a pour référence A.24 ce qui veut dire qu'elle appartient à la Zone A, Groupe 20, et qu'elle figure en quatrième position dans la liste des langues de ce groupe.

La classification proposée pour le nord-ouest avait un caractère tentatif et provisoire vu l'insuffisance des informations, et elle se trouva complètement remaniée dans "The Bantu Languages of Western Equatorial Africa" (10), étude qui repose sur les mêmes principes et méthodes.

L'extrême sud de la région envisagée ici n'est pas touché par ce nouvel ouvrage mais la carte qui l'accompagne comporte cependant des indications qui modifient également, quoiqu'à un moindre degré, la première classification. Dix-huit groupes de langues sont définis, appartenant aux Zones A, B et C (l'extrême sud dépend de la Zone H), les Zones B et C débordant sur la rive gauche du Congo. Chaque langue ou dialecte est désignée par son nom local, admis par ceux qui la parlent, avec éventuellement l'indication des autres noms sous lesquels elle est connue, son aire est délimitée grosso modo et son importance située par un chiffre de population approximatif. La plupart des langues citées par GUTHRIE ont été étudiées sur les lieux par lui-même; quelques unes cependant n'ont pas fait l'objet d'enquêtes personnelles et les renseignements utilisés proviennent de sources indiquées par l'auteur.

Pour chaque groupe, on trouve des notes grammaticales, avec des exemples, décrivant succinctement un certain nombre de traits d'une langue choisie comme type. Il y a généralement quelques brèves remarques sur la phonétique et la phonologie, remarques qui, sauf en ce qui concerne le vocalisme, ne peuvent pas être d'une grande utilité vu leur laconisme et leur portée limitée, une liste non-exhaustive de préfixes de classes nominales avec quelques détails sur les formes dépendantes, et une série de courts paragraphes sur les possessifs, la numération, les formes copulatives, le système verbal, la dérivation etc. Des observations générales sur le vocabulaire, ses particularités et ses relations avec celui des langues d'autres groupes, les correspondances avec les formes hypothétiques reconstituées du Bantu Commun, la complexité de structure des langues dans un même groupe et enfin les affinités avec les autres groupes, adjacents ou éloignés, terminent l'étude sommaire des caractéristiques.

En fait, il s'agit d'un inventaire plus que d'une analyse, mais les renseignements fournis sur des langues dont on ignorait tout, ou presque tout, dans de nombreux cas, apportent malgré leur caractère fragmentaire

.....

une très notable contribution au progrès des connaissances dans cette région et ce travail constitue un très utile moyen de documentation générale. Il convient cependant de signaler qu'un certain nombre d'erreurs se sont glissées dans le texte et dans l'établissement de la carte, ce qui peut provoquer quelques confusions.

Dans le texte d'abord, la localisation des langues B.71a et B.71b (page 77) est inversée par rapport aux aires portées sur la carte qui elles sont convenablement situées. Il est dit par ailleurs (page 80) que le groupe TEKE (B.70) a une proche parenté avec les Groupes A.50, A.60 et A.80, c'est-à-dire les Groupes BAFIA, SANAGA et MAKANJEM, alors qu'il s'agit en réalité de B.50 (Groupe NJABI), B.60 (Groupe MBETE) et B.80 (Groupe TENDE-YANZI), ce dernier étant situé sur la rive gauche du Congo.

Dans la carte, les erreurs se rapportent à la répartition de certaines langues du Groupe A.80 (MAKAA-NJEM). En effet, les aires A.85a et A.86a doivent être interverties, ainsi que A.85b et A.86b. Quant à A.85c, il s'agit en réalité de A.86c, aucune langue ne portant cet indicatif dans la nomenclature de GUTHRIE. On remarque d'autre part que Franceville et Okondja sont placés au Moyen-Congo, actuelle République du Congo, alors que ces deux postes sont gabonais depuis la fin de la dernière guerre mondiale.

Cet ouvrage est complété pour le nord de l'aire qu'il couvre par les travaux publiés sous le titre général "Linguistic Survey of the Northern Bantu Borderland (II)" dont la conception est assez différente cependant, tout en reposant sur les mêmes principes de classification.

Dans le premier volume ont été rassemblées les informations qui ne sont pas proprement linguistiques (nom, localisation, chiffres de population, importance), relatives à l'ensemble du territoire compris entre l'Atlantique et les Grands Lacs dans une bande dont le 4° parallèle nord constitue approximativement l'axe. La première partie (pages 9-62) est consacrée à la région s'étendant entre le Mont Cameroun

.....

et Bangui. Les langues inventoriées sont classées selon la méthode préconisée par GUTHRIE en Bantu, Sub-Bantu et Bantoides, les langues n'entrant pas dans ces diverses catégories étant simplement cataloguées comme Non-Bantu.

Le second volume présente exclusivement l'interprétation des documents linguistiques recueillis intéressant la région comprise entre l'Atlantique et l'Oubangui, en insistant surtout sur les langues dites Bantoides qui sont en fait au coeur du problème posé par la recherche de la frontière nord-ouest du domaine Bantu, et sur quelques langues Bantu situées aux deux extrémités du territoire visité, pour lesquelles GUTHRIE (10) fournit peu ou pas d'indications. Sa classification ne se trouve du reste pas sensiblement modifiée : le Groupe LUNDU-BO (A.10) est partagé en deux, et un nouveau groupe apparaît, formé de trois langues parlées dans une aire extrêmement réduite aux environs de Lbaïki (République Centre Africaine), qui sera appelé Groupe NGANDO.

Avec ces travaux une documentation réellement originale est offerte concernant des langues sur lesquelles on ne possédait guère (ou pas) d'informations jusque là, et il est certain que les résultats obtenus sont troublants. Malheureusement les matériaux recueillis ne sont pas assez précis dans de nombreux cas pour qu'il soit possible de présenter des conclusions claires et bien étayées, et ils posent comme toute plus de problèmes qu'ils ne permettent d'en résoudre. Ils font apparaître de manière évidente les difficultés inhérentes à l'étude des langues limitrophes et montrent que de longues et patientes recherches sur le terrain seront nécessaires avant que la connaissance en soit satisfaisante, connaissance qui aura, on peut le prévoir, de très grandes répercussions sur la classification des langues africaines.

Cette publication a des faiblesses, mais elle est le résultat d'un travail de défrichage effectué dans des

conditions difficiles et elle apporte une masse de renseignements très utiles qui peuvent permettre de préparer des recherches précises avec un gain de temps appréciable.

Le dernier ouvrage de la collection du Handbook (12) compilé par M.A. BRYAN est une synthèse de toutes les données connues concernant les caractères externes de l'ensemble des langues Bantu et la classification établie résume les résultats obtenus au cours des dernières années, tenant compte dans certains cas de documents encore inédits. La méthode de classification et de présentation reste la même que dans les précédentes publications de la série mais aucune description linguistique n'y figure : c'est un inventaire au sens strict. Pour les langues Bantu du nord-ouest, les sources de la documentation utilisée sont constituées essentiellement par les diverses publications de l'Institut International Africain, Handbooks et Monographies Ethnographiques et les groupes de langues sont les mêmes que ceux proposés par GUTHRIE (10) avec les précisions apportées par la "Linguistic Survey". Un certain nombre de nouvelles langues sont cependant répertoriées.

On remarque quelques erreurs dans la carte qui accompagne ce travail : erreurs de localisation, dont l'échelle n'est pas toujours responsable, dans le cas par exemple des langues bweende et yaka (Groupe BONGO) dont l'emplacement est assez fantaisiste, emploi de noms européanisés (lari) alors que la forme authentique est donnée dans le texte (laadi), utilisation simultanée de plusieurs termes pour une seule et même langue (minduumo, ndumbo), erreur complète dans le cas de la langue elembe dont le nom figure à l'endroit où devrait se trouver celui de la langue bembe (entre les rivières Niari et Bouenza dans la République du Congo). Par ailleurs, le fait que les noms des langues sont écrits avec des caractères plus ou moins gros peut amener à leur attribuer une importance qu'elles n'ont pas. Il eut mieux valu, semble-t-il, n'employer que des caractères d'une taille déterminée.

Pour clore l'étude critique des principales sources de renseignements, il reste à envisager les travaux consacrés aux langues du Gabon par Mgr. ADAM (13) et l'Abbé A. WALKER (14)

Mgr. ADAM a traité de ce qu'il appelle la "famille des langues Téké" qui est subdivisée en trois ou quatre groupes selon qu'on se réfère à la "Grammaire Composée" ou à l'article paru dans le Bulletin de l'Institut d'Etudes Centrafricaines. On aura l'occasion de revenir sur cette classification dans le paragraphe C, et il suffira ici de signaler que la localisation des langues est indiquée avec une précision toute relative, certains renseignements paraissant dater du début du siècle (par exemple la situation de la langue fumu), et qu'il règne une assez grande confusion dans les noms dont on ne sait s'ils désignent des langues, des tribus ou des clans du fait de considérations historiques assez embrouillées. La constitution de cette famille repose sur la comparaison de "mots-types", de "changements phonétiques", et d'"éléments de grammaire", l'ensemble dénotant plus de bonne volonté chez l'auteur que de compréhension de la structure des langues décrites.

L'abbé WALKER classe les langues du Gabon dont il dresse l'inventaire en quatre groupes, dont trois comportent des sous-groupes, mais aucune indication n'est donnée quant au lieu où ces langues sont parlées ou au nom sous lequel elles sont connues localement. Les principes de classification ne sont pas plus clairs que ceux de Mgr. ADAM.

Aucune des publications de ces deux auteurs ne comporte de carte, ce qui en réduit encore l'intérêt.

La question que l'on est amené à se poser pour conclure concerne le degré de connaissance atteint dans le domaine de ces langues non seulement comme conséquence de ces diverses études générales mais aussi les descriptions particulières.

Et tout d'abord, les langues de cette région ont-elles toutes été inventoriées ? A cette question, on peut répondre sans hésiter par la négative : il existe encore des idiomes

peu nombreux sans doute, dont on ignore tout, et ceci sans faire entrer en ligne de compte les variations dialectales. Toute classification ne peut donc, dans ces conditions, être que provisoire, la répartition en différents groupes pouvant elle-même se trouver modifiée par de nouvelles données linguistiques.

Quant aux langues répertoriées, la connaissance se limite pour la plupart à un nom (souvent douteux), une aire (approximative), des indications plus ou moins précises sur le nombre des sujets parlants, dans la mesure où il est possible de le déduire de recensements administratifs portant sur des groupes ethniques, quelques éléments linguistiques.

Pour quelques-unes, on dispose de vocabulaires assez étendus, d'éléments de morphologie d'une certaine importance, mais celles pour lesquelles existent des lexiques, dictionnaires, manuels, sont rares, et c'est à certaines d'entre elles, utilisées depuis longtemps par les Missions, que se rapporte la masse de la bibliographie car elles font périodiquement l'objet de nouvelles publications.

Mais que vaut cette documentation spécialisée ?

La plupart des études particulières ont été conçues pour, ou tout au moins sont présentées comme devant permettre ou faciliter l'apprentissage des langues qu'elles décrivent. Malheureusement, si l'on excepte les publications de C. MEINHOF, C. LAMAN, et quelques autres trop rares, une opinion très fréquente est celle, implicite ou au contraire naïvement exprimée, qui veut que la description d'une langue à des fins utilitaires faite par un non-spécialiste pour des non-spécialistes puisse sans aucun dommage se passer des méthodes employées, selon l'expression consacrée, par "quelques savants linguistes". Cette conception semble dénoter un certain mépris du lecteur sur l'ignorance auquel compte l'auteur pour excuser la sienne. Les résultats obtenus prouvent que la bonne volonté ne suffit pas et que la

connaissance pratique d'une langue, aussi parfaite qu'elle soit, ne constitue en aucune manière une qualification suffisante pour la décrire. La linguistique est une science, et comme toutes les sciences, elle a une méthode, des principes elle peut, certes, paraître rébarbative au profane, mais quelle science est immédiatement accessible, ne demande pas une initiation ?

Dans ces conditions, les études publiées n'atteignent pas le but visé et ne peuvent pour la plupart être considérées comme les outils de travail pour apprendre à parler une langue. Pour le spécialiste même, elles sont souvent d'un mince intérêt du fait que les matériaux sont fournis sous une forme qui ne permet pas de les analyser avec la sécurité voulue et qu'ils comportent de grosses lacunes.

Abondance bibliographique n'est donc pas synonyme de connaissance approfondie et on peut admettre que presque tout reste à faire dans le domaine de la description individuelle des langues.

B. Recherches en cours et résultats généraux.

Le programme de recherches linguistiques mis en oeuvre depuis 1956 dans le cadre des activités scientifiques de l'Institut d'Etudes Centrafricaines a été établi en fonction des nécessités imposées par l'état actuel des connaissances, tel qu'il ressort du précédent paragraphe, mais il ne concerne qu'une partie de l'aire envisagée, c'est-à-dire les Républiques du Congo et du Gabon et l'extrême sud du territoire de la République Centrafricaine. Ses objectifs principaux sont d'une part l'inventaire complet des langues parlées dans cette zone, opération qui comporte la détermination des caractères externes et la collecte d'une documentation linguistique apportant des précisions sur leur structure, d'autre part la description des langues inventoriées d'un intérêt particulier soit par leur structure interne, soit par leur

rôle dans les relations intertribales.

Il est évident qu'il s'agit d'un programme de recherche à long terme, mais les enquêtes effectuées dans le cadre de sa première partie ont déjà permis de couvrir la presque totalité du territoire de la République du Congo et le sud de la République du Gabon. Les renseignements recueillis complètent l'inventaire de L.A. BRYAN (13) et amènent quelques modifications dans sa classification.

Dans ce paragraphe seront donc présentés l'inventaire et la classification des langues Bantu du nord-ouest tels qu'ils peuvent s'établir actuellement à la suite des dernières investigations, compte tenu des récentes publications de l'Institut International Africain et des documents personnels provenant de la mission accomplie en 1949-50 dans le but d'étudier la limite septentrionale des langues Bantu (17).

Au préalable, quelques remarques doivent être faites au sujet de la méthode suivie pour l'établissement et la présentation de cet inventaire ainsi que de la carte qui l'accompagne.

La définition adoptée pour l'identification des langues Bantu est celle proposée par GUTHRIE exposée plus haut; la distinction entre langues Bantu et Sub-Bantu est conservée car elle représente une réalité qui doit être prise en considération pour donner une vue exacte de la situation générale.

Les langues sont classées en groupes qui sont désignés par le nom de la plus importante ou de la plus connue en faisant partie, ou par un terme ayant trait à leur situation géographique. La classification repose sur la comparaison des formes mais aucune documentation linguistique n'est fournie pour la justifier, ce qui serait en dehors du cadre de cette étude. Les groupes eux-mêmes restent isolés et ne sont pas rassemblés en unités de plus grande extension qui déborderaient hors des limites de l'aire envisagée; cependant le choix des signes utilisés pour les représenter sur la carte permet de montrer la parenté existant entre certains d'entre eux.

La distinction entre langues et dialectes n'est pas systématique : il est difficile de savoir, dans l'état actuel des connaissances, ce que l'on doit, ou peut, appeler de ces noms. En principe les dialectes sont les parlars qui semblent avoir entre eux des affinités telles qu'ils sont pratiquement inter-compréhensibles. Ceci n'est cependant rien d'absolu, le critère de l'intelligibilité mutuelle étant d'une application difficile vu son caractère souvent plus subjectif qu'objectif.

La transcription des noms de langues ne vise pas à en représenter la prononciation exacte, ce qui nécessiterait l'emploi de caractères spéciaux. Elle est aussi simple que possible, au risque de commettre volontairement ce qui pourrait être pris pour des erreurs : ainsi pour la représentation des voyelles on ne distingue que trois degrés d'aperture, les signes o et e notant aussi bien les voyelles ouvertes que les voyelles fermées, et les signes b et g notent à la fois les occlusives et les fricatives bilabiales et vélares.

Les noms des langues sont donnés en principe sous forme de radicaux sans préfixe. Cependant dans certains cas un doute existe qui est indiqué par un point d'interrogation entre parenthèses. Les langues pour lesquelles on ne dispose pas de documents personnels sont marquées d'un astérisque.

Pour un certain nombre de langues inventoriées depuis 1956 au Congo et au Gabon sont donnés les chiffres qui correspondent aux groupes ethniques correspondants et proviennent de recensements officiels. Ils ne tiennent compte que des individus présents sur le territoire tribal.

Quelques abréviations sont utilisées, C. pour Etat du Cameroun, C.Br. pour Cameroun sous tutelle britannique, G.E. pour Guinée Espagnole, R.C., R.G., R.C.A. respectivement pour les Républiques du Congo, Centre Africaine et du Gabon.

La carte montre la localisation des groupes et non des langues prises individuellement en raison de l'échelle qui n'aurait pas permis de toutes les situer : le texte fournit les précisions géographiques voulues.

Les noms inscrits en toutes lettres sont ceux de langues non-bantu, et indiquent la limite nord-ouest du domaine Bantu.

I- Groupe LUNDU

lundu : Division de Kumba (C.Br.). C'est la plus occidentale des langues Bantu.

ngoro : Division de Kumba (C.Br.), sur les pentes ouest des Monts Rumpi.

bakundu (?) : Division de Kumba (C.Br.), deux aires situées l'une sur les pentes nord-ouest des Monts Rumpi, l'autre au sud de Kumba.

batanga (?) : Division de Kumba (C.Br.), nord-ouest des Monts Rumpi jusqu'à la limite administrative avec la Division de Lamfe.

bima (?) : Division de Kumba (C.Br.), pentes ouest et nord-ouest des Monts Rumpi. Une enclave se trouve au milieu des aires bakundu et lundu.

mbonge : Division de Kumba (C.Br.), sur les pentes sud-est des Monts Rumpi.

ekumbe : Division de Kumba (C.Br.), deux aires situées l'une au sud de Kumba de part et d'autre de la route de Victoria, la seconde plus à l'ouest.

barue (?) : Division de Kumba (C.Br.), sur les pentes sud des Monts Rumpi.

2- Groupe DUALA.

bomboko : nord et nord-ouest du Mont Cameroun (C.Br.) jusqu'à la mer.

baakpe (mokpe)(?) : Division de Victoria (C.Br.), tout autour du Mont Cameroun.

bobea* : ile Bota dans la Baie d'Ambar (C.Br.) d'après ARDENNER (18).

su : sur la côte, à l'est et à l'ouest de Victoria (C.Br.)

duala* : environs de Douala (C.), de part et d'autre de l'estuaire du Mouri.

kole* : le long de la côte, au nord-ouest de l'aire indiquée pour bomboko (C.Br.) (18).

bodiman* : sud de Yabassi (C.), sur les deux rives du Mouri.

.....

oli : District de Yabassi (C.) sur les deux rives du Wouri en amont de l'estuaire.

pongo : sud du District de Mbanga (C.), s'étendant de part et d'autre de la route de Douala.

mungo : cours inférieur du Moungo, sur les deux rives (C.Br. et C.).

mulimba* : le long de la côte, de part et d'autre de l'embouchure de la Sanaga (C.).

3- Groupe LBO.

balong : Divisions de Victoria et de Kumba (C.Br.), District de Mbanga (C.), l'aire en forme de croissant longeant la face nord du Mont Cameroun pour atteindre la rive gauche du Moungo.

bokeng : nord-ouest du District de Mbanga (C.).

bafo : Division de Kumba (C.Br.), le long de la route du nord, jusqu'à la limite de la Division.

balondo (?) : sud du Mont Nlonako, près de Nkongssamba (C.).

babong (?) : sud de Nkongssamba (C.).

mbo : agrégat de dialectes parlés dans une zone s'étendant du nord-est de Nkongssamba (C.) jusqu'à la partie de la Division de Lamfe (C.Br.) bordant la frontière.

kaa : vallée de la rivière Dibombi au sud du Mont Nlonako près de Nkongssamba (C.).

koosi : deux dialectes parlés respectivement à l'ouest de Nkongssamba, sur des Monts Manengouba (C.) et sur les pentes de ces monts au Cameroun Britannique.

swasi : Division de Kumba (C.Br.) sur les pentes nord-ouest des Monts Manengouba.

long : nord-ouest de Nkongssamba (C.) à cheval sur la frontière avec le Cameroun Britannique, Division de Kumba.

nenu* : aire située immédiatement au sud de la précédente avec laquelle elle est en contact.

La classification des langues balong et bokeng dans ce groupe peut prêter à discussion car elles présentent autant d'affinités avec les langues de ce groupe qu'avec

celles des groupes DUALA et BASA.

4- Groupe BUBE.

bube* : langue parlée dans l'île de Fernando-Poo.

batanga* (tanga) (?) : il s'agit probablement d'une désignation géographique couvrant les deux langues suivantes.

banco* (noo) (?) : le long de la côte près de Eribi (C.).

bapoto* (poto) (?) : le long de la côte près de Grand Batanga, au sud de l'aire précédente (C.).

yasa* : le long de la côte du Cameroun et de la Guinée Espagnole, de part et d'autre de la frontière.

kombe* : même répartition que pour la langue précédente.

5- Groupe BASA.

lombi : trois aires situées respectivement autour des lieux-lacs Barombi et à l'ouest de Kumba sur la rivière Lakunge (C.Br.).

bankon (abo) : nord de Ebanga (C.), l'aire s'étendant du Moungo à la Dibamba.

bakoko (?) : rive droite du Mouri au nord de Bonabéri (C.).

mbene : ce nom semble recouvrir un agrégat de dialectes assez nombreux au nord et au nord-ouest de Yabassi (C.), dont dibum, mbang et yabasi (?).

bakogo* : au nord et au sud de Douala (C.), légèrement en retrait de la côte. D'après GUEHRIG, mbene et bakogo sont deux dialectes principaux d'un groupement qu'il appelle basa.

banen : ce nom désigne un agrégat de dialectes parlés dans une aire qui s'étend de Yabassi à Ndikiniméki (C.) et parmi lesquels bonék, nandi* et yambeta*.

nyo'o : sud de Ndikiniméki (C.).

Ce groupe se compose de langues qui ont de nombreux dialectes et la classification est éminemment tentative.

La langue bakoko, appelée bakoko du nord par opposition à bakogo (bakoko du sud), présente beaucoup d'affinités avec duala.

6- Groupe BAFIA.

fa' : sur les deux rives du Lbam à son confluent avec le Noun (C.).

kaalong (mbong)* : rive droite du Lbam en aval de son confluent avec le Noun (C.).

kpa : environs immédiats de Bafia (C.).

ngayaba : District de Bafia (C.), sur les pentes orientales des Lonts Djanti et Nabidi.

7- Groupe "SANAGA"

ngoro : District de Bafia, rive gauche du Lbam et le long de son affluent Ngoro (C.).

yambasa* : au sud de Bafia, rives droites du Lbam et de la Sanaga (C.).

mangisa* : entre la Sanaga et le Lbam (C.).

betsinga* : rive droite de la Sanaga, en amont de l'aire précédente.

cinga : le long du Lbam en amont de son confluent avec la Sanaga.

bati* : rive droite de la Lihoua près de son confluent avec la Sanaga.

La situation linguistique est extrêmement confuse dans la région comprise entre la Sanaga et le Lbam. Ce groupe, comme le Groupe BAFIA, constitue une hypothèse.

8- Groupe FANG.

eton* : aire située au nord-ouest de Yaoundé (C.).

swondo* (yaunde) : sud-ouest de Yaoundé, s'étendant en direction de la côte.

mvele : aire importante à l'est de Yaoundé et s'étendant vers Akonolinga et Nanga-Eboko. Elle comprend

probablement un certain nombre de dialectes (yezum, onvang, etc;).

bafok : plusieurs enclaves sur la rive droite de la Sanaga, au nord-est de Nanga-Eboko (C.) et jusque dans les environs de Yoko.

yangafuk : ouest de Nanga-Eboko sur la rive droite de la Sanaga.

bakja* : sud-est de Nanga-Eboko (C.).

bebele* : est de Nanga-Eboko (C.).

gbigbil : aire délimitée par la Sanaga au nord, la route Nanga-Eboko-Bertoua au sud, les rivières Lang et Do à l'ouest et à l'est.

fang* : aire très importante couvrant le sud du Cameroun une partie de la Guinée Espagnole et le nord du Gabon. On distingue parfois entre ntum (fang du nord) et make (fang du sud).

bulu* : aire assez vaste dans le sud du Cameroun, située à l'est de la précédente avec laquelle elle est en contact.

bene* : nord de l'aire précédente, en direction de Ebalrayo et Yaoundé (C.).

9- Groupe LAKAA.

mvumbo* : plusieurs aires séparées à l'ouest du Cameroun et dans le nord-ouest de la Guinée Espagnole.

so* : environs d'Akonolinga (C.).

makaa : plusieurs aires séparées dans le sud et le sud-est du Cameroun. Il semble y avoir de nombreux dialectes.

njem : sud-est du Cameroun, débordant sur la République du Congo à l'ouest de Souanké.

konabem* : sud de Yokadouma (C.).

bekwil : aire s'étendant de Souanké à Ouesso (R.C.) avec une pointe qui atteint la partie nord-est du District de Mékambo (R.G.).

medjime : rive droite de la rivière Doumé (C.) au sud

de Batouri. Cette langue est parlée par deux populations différentes connues comme Medjime et Bangantu du Nord.

mpompo* : ouest de Yokadouma (C.).

mpiemo : est de Yokadouma, sur la frontière entre le Cameroun et la République Centre Africaine.

bonwali* : le long des rivières Ngoko et Sangha sur une distance d'environ 150kms, Ouesso (R.C.) étant à peu près au centre de l'aire. Il n'y a en fait que quelques villages groupant 960 individus (1959).

10- Groupe EAKA.

kwakum* : entre Doumé et Bertoua (C.).

pol : trois aires de faible importance, au nord de Bertoua, à l'est de Doumé sur la rive droite de la rivière Doumé et au sud de Batouri (C.).

pomo : rive gauche de la Sangha (R.C.), d'Ouesso à la frontière de la République Centre Africaine. Il y a peut-être une seconde aire au sud de Bayanga (R.C.A.), indiquée par GUTHRIE.

kako : aire s'étendant de Batouri (C.) à Berberati (R.C.)

Les langues classées dans ce groupe appartiennent au type Sub-Bantu.

10- Groupe AYENE.

mpongwe* : estuaire du Gabon (R.G.).

rongo* : région du Cap Lopez (R.G.).

galwa* : le long de l'Ogooué en aval de Lambaréné (R.G.)

dyumba* : nord-ouest de Lambaréné.

nkomi* : principalement aux environs d'Omboué, autour de la lagune.

enenga* (?) : langue signalée par WALKER, sans précision quant à son aire, dans "Les idiomes du Gabon". Le même auteur révèle dans un récent ouvrage (20) que les Enenga ont abandonné leur langue pour l'omyene (?) en 1905. Il s'agit d'une population habitant les îles de l'Ogooué près de Lambaréné (R.C.)

12- Groupe KOTA.

sekiyani* : le long de la côte au nord de Libreville (R.G.)
kele : GUTHRIE signale une aire de très faible importance sur l'estuaire du Gabon. Une seconde existe au sud-est de Mbigou (R.G.) (1052 individus, 1956).

ngom : plusieurs aires identifiées sur une distance considérable : l'une à l'est de Sindara, une seconde sur l'Ogooué entre Ndjolé et Boué, une troisième aux environs de Koulamoutou, une quatrième au nord-est de Lékambo, le long de la piste de Sembé. Une certaine confusion règne du reste dans l'emploi des termes kele et ngom qui sont souvent considérés comme synonymes sous l'influence de l'Administration.

mbangwe : sud-est de Franceville (R.G.), de part et d'autre de la Djama avant son confluent avec la Lpassa.

kota : aire à peuplement clairsemé s'étendant du confluent de l'Ivindo et de l'Ogooué jusqu'au delà de Lékambo (R.G.) où un dialecte est connu sous le nom mahongwe. Une petite enclave est rencontrée au sud d'Ouessou (R.C.) le long de la route de Lakoua, les villages kota alternant avec des villages bongili (767 individus; 1957).

sake : quelques villages répartis le long de l'Ogooué en amont de son confluent avec l'Ivindo.

sigu : deux villages, l'un en aval, l'autre en amont de Lastourville (R.G.) (Bossissihou de l'Administration, au nombre de 164 au recensement de 1956).

wumvu : est de Ndendé (R.G.) entre les cours supérieurs de la Ngounié et de la Nyanga, et au nord de Mossendjo (R.C.).

ndasa : nord de Mossendjo et également entre Komono et Zanaga (R.C.).

13- Groupe ESOGO.

tsogo : aire en forme de croissant s'étendant de Bouilla (R.G.) à Limongo et au delà en remontant vers le nord.

pinzi : rive droite de la Ngounié en aval de Kouila (II79 individus; 1956).

bubi : ouest de Koulamoutou entre les rivières Onoye et Lolo ainsi que le long de la route de Limongo (R.G.). Cette langue est placée par GUTHRIE dans le groupe KOTA, mais la documentation recueillie ne permet pas de conserver cette classification.

kande* : quelques villages sur l'Ogooué en aval de Booué (R.G.).

14- Groupe FONU.

punu : aire comprise grosso modo entre les rivières Moukabala et Nyanga à l'ouest, au sud et à l'est, et la route, du passage de la Nyanga à Kouila (R.G.), avec un prolongement entre Divénié et Kessendjo (R.G.). Il existe une enclave assez importante à l'est de Kibangou (R.G.).

sira : le long de la route entre Kouila et Fougamou (R.G.) avec une pointe en direction de la rivière Mkomé vers l'ouest.

sangu : le long de la route Koulamoutou-Limongo, du passage de la Lolo à Limongo, et descendant vers Abigou au sud. Egalement le long de la rivière Onoye au nord de la route (R.G.).

lumbu : entre Layoumba et Tchibanga (R.G.), le long de la Nyanga en amont et en aval de Tchibanga, avec un prolongement jusqu'à Kibangou (R.C.).

bwisi : nord de Kibangou (R.C.), le long de la route du Gabon.

15- Groupe DULA.

duma : sur la rive gauche de l'Ogooué, en aval et en amont de Lastourville (R.G.) (II90 individus; 1956).

wandzi : au sud-est de Lastourville (R.G.) (5575 individus; 1956), et aux environs de Mwanda à l'ouest de Franceville (R.G.).

nzebi : aire comprise grosso modo entre la route de Koulamoutou (R.G.) à Ndendé (R.G.) et la frontière avec la

la République du Congo au sud. Une seconde zone se trouve au delà de la frontière, le long de la route Koulamoutou-Mossendjo de part et d'autre de la Louesse.

tsangi : entre Mossendjo et Divénié (R.C.) avec une enclave au nord à mi-chemin entre Mossendjo et Koulamoutou, en territoire gabonais.

vili* : cette langue, pour laquelle on ne possède aucune documentation linguistique, serait parlée dans quelques villages sur la Ngounié d'après ADAM (13).

16- Groupe MBETE.

nduumo : environs immédiats de Franceville (R.C.).

kaningi : deux aires séparées, l'une au nord-ouest de Franceville (R.C.), l'autre au sud-est.

mbete : aire à cheval sur la frontière du Gabon et du Congo entre Kellé (R.C.), Ewo (R.C.), et Okondja (R.C.), et se prolongeant au nord de Kellé. Il semble exister de nombreuses variantes dialectales.

mbamba : ce terme désigne une série de dialectes isolés parlés de Sibiti (R.C.) à Okondja (R.C.) et au delà vers le nord. Trois variétés ont pu en être étudiées à Sibiti, Zanaga, et Franceville, la dernière portant le nom mbaana. BRYAN (12) appelle mbete les dialectes méridionaux, probablement sur la foi de renseignements fournis par ADAM, mais cette appellation ne se justifie pas (335 individus à Sibiti, 2538 à Zanaga, recensement de 1956).

17- Groupe TEKE.

tege : ce terme désigne plusieurs dialectes parlés autour d'Ewo (R.C.), entre ce poste et Okoyo, en amont et en aval d'Okoyo sur les rives de l'Alina, le long de la route Franceville-Okondja (R.C.) et entre cette route et la frontière avec le Congo. Le nom njiningi (Djikini de l'Administration) cité par CUTHRIE (10) et BRYAN (12) paraît être celui d'une Terre de l'ouest d'Ewo et pourrait désigner

ses habitants et leur parler; cependant, considéré comme extrêmement injurieux, il est repoussé avec horreur par les divers Tege qui refusent d'être autre chose que des Tege, quelle que soit la région d'où ils viennent. A signaler qu'il sert à désigner les Pygmées des environs d'Ewo;

ngungwel : aire s'étendant en diagonale du fleuve Congo (confluent de la Nkéné) à Abala (R.C.) (19838 individus; 1959).

boô : aire clairsemée entre le fleuve Congo et les rivières Nkéné et Léfini. (9938 individus; 1959).

nzinzu : (nzyunzyu) : environs immédiats de Djambala (R.C) (2587 individus; 1956). BRYAN (12) cite deux langues, wuô et kwe, qui seraient parlées dans la même région.

kukwa : Plateau Koukouya à l'ouest de Djambala (R.C.) (14000 individus; 1959).

tie : route de Mouyondzi à Mayama (R.C.), de part et d'autre de la limite entre les deux districts et au nord.

laali : à l'intérieur d'une courbe partant de Zanaga pour aboutir à Mouyondzi, en passant par Komono et Sibiti (R.C)

tssayi : le long de la route Zanaga-Franceville, entre Zanaga et la frontière gabonaise (2780 individus; 1959).

yaa : autour de Sibiti (R.C.) (5221 individus, 1959).

bali : quelques villages à la lisière nord de Brazzaville.

tuma* : environs de Franceville (R.C.) d'après BRYAN (12) sur des renseignements recueillis par COURRIE au cours d'un voyage en 1957. Le cas de cette langue est curieux car si l'on en croit CALLOC'H (19), il semble qu'au début du siècle elle ait été parlée aux environs de Brazzaville, où on n'en trouve pas trace à l'époque actuelle.

18- Groupe NGANDO.

ngando : rive droite de la Lobaye à l'ouest de Lbaiki (R.C.A.).

kota : rive droite de la Lobaye, à l'ouest de l'aire

précédente. Cette langue ne doit pas être confondue avec koto du Groupe KOTA.

mbati (isongo) : rive gauche de la Lobaye, longeant les deux aires ci-dessus. Cette langue est de type Sub-Bantu.

19- Groupe PANDE.

ngonda : le long de la Sangha en aval de Nola (R.C.A.).

pande : une poussière de villages de pêcheurs le long des rivières Sangha, Mambéré, Mbaéré, Bodengué, Ibengué et Kotaba (R.C. et R.C.A.).

bogongo* : quelques villages entre Bania et Nola (R.C.A.).

mbomotaba* : plusieurs dialectes parlés dans la zone comprise entre la Sangha et l'Oubangui (R.C.).

bongili : le long de la Sangha en amont de Fikounda, puis vers le sud le long de la piste Fikounda-Ekouanou (R.C.).

20- Groupe MBOSI.

mbosi : aire ayant pour axe le cours inférieur de l'Alima (R.C.) (43660 individus; 1959).

koyo : le long de la rivière Kouyou dans la région de Fort Rousset (R.C.) (13627 individus; 1959).

akwa : environs de Makoua (R.C.) (8700 individus; 1959).

mboko : région dont Odzala est le centre (R.C.) (1926 individus; 1959).

ngare : entre Makoua et Etoumbi, et au sud d'Etoumbi (R.C.) (1872 individus; 1959).

kwala : autour de Bossaka et sur les rives de la Likoula (R.C.) (10000 individus; 1959).

kuba* : environs de Bossaka (R.C.) (1684 individus; 1959).

21- Groupe MOI.

moi : rives droites de l'Alima et du Congo au confluent de ces deux fleuves (R.C.) (2886 individus; 1959). Cette langue a des affinités avec celles du Groupe Mbosi mais

a une physionomie suffisamment particulière pour être classée séparément.

22- Groupe KONGO.

laadi : aire délimitée par le fleuve Congo de Brazzaville au confluent de la Foulakari, la Foulakari, et une ligne Kinkala-Rayama-Brazzaville (R.C.) (plus de 80000 individus).

kongo : tout le sud du District de Boko (R.C.). On distingue trois variantes dialectales (environ 17000 individus dans le District de Boko).

sundi : aire très étendue entre Fangala et Boko (R.C.) (45300 individus pour les Districts de Rayama, Kinkala, Lindouli et Boko; 1959).

gangala : nord et ouest de Lindouli (R.C.) (7856 individus; 1959).

dondo : extrémités sud-ouest du District de Lindouli et sud-est du District de Madingou (R.C.) (12715 individus; 1959).

kamba : rive gauche du Niari de Loutete à Loudima (R.C.) (10170 individus; 1959).

sundi : District de Kimongo (R.C.), le long de la frontière avec Cabinda et le Congo Belge, et extrême sud du District de Madingou (9892 individus; 1959). Cette langue se distingue nettement du sundi de l'est.

nyanga : sud du District de Kimongo et de Madingou (R.C.) (1272 individus, 1959).

kunyi : de Loudima à Les Bandas au pied du Massif du Mayombe, avec une pointe en direction de Bossendjo (R.C.) (16853 individus; 1959).

yombe : quelques villages dans le nord du District de Kimongo, villages répartis sur l'ensemble du District de Mvouti et autour de Lakamoeka, District de Madingo-Rayes (R.C.) (environ 11000 individus).

vili : District de Pointe-Noire, tout le long de la

côte sur une large bande, et à l'intérieur, de part et d'autre de l'axe formé par le chemin de fer et la route. Egalement dans le District de Madingo-Kayes, autour et au nord du poste ainsi qu'en bordure de la mer, une chaîne de villages remontant jusqu'à Mayumba au Gabon; (32144 individus, 1959).

bembe : aire très dense autour de Louyondzi (R.C.) et s'étendant vers l'ouest jusqu'à proximité de Sibiti (34870 individus; 1959).

kenge : dans la boucle du Niari, au sud et à l'est de Louyondzi (R.C.), quelques villages se trouvant sur la rive gauche du fleuve (6270 individus; 1959).

La liste ci-dessus ne comprend que les langues du Groupe MONGO parlées sur le territoire de la République du Congo. Celles qui sont parlées plus au sud, dans le Bas-Congo et au Cabinda, ne sont pas énumérées faute de renseignements concordants.

Les langues vili, bembe et kenge offrent avec les autres langues du groupe des différences assez notables et il est très probable que leur classification devra être modifiée dans un proche avenir à la lumière d'études en cours.

C. Problèmes et questions annexes.

La situation linguistique dans la région étudiée pose un certain nombre de problèmes dont quelques-uns ont été signalés dans les pages précédentes au fur et à mesure qu'ils se présentaient. Ce paragraphe permettra d'en dégager les éléments et d'apporter en outre des précisions sur une question importante, celle des langues véhiculaires utilisées dans l'ensemble de cette zone, dont on n'a pas parlé jusqu'ici.

I- La frontière linguistique Bantu du nord-ouest.

La limite nord-ouest des langues Bantu, telle qu'elle a été établie à la suite des investigations menées sur le

terrain en 1949-50, diffère sensiblement de celle fixée par certains auteurs et sa position soulève deux problèmes qui sont la place des langues Bantoides et celle du Groupe FANG.

Dans la catégorie des langues Bantoides, telle qu'elle est définie par GUPHRIE (9), entrent les langues BALILEHE des hauts plateaux de l'ouest camerounais et celles dites de la Bénoué-Cross qui les prolongent jusqu'en Nigéria. Des divergences d'opinion se manifestent concernant leur classification et il semble bien que le terme "semi-bantu" qui a servi à les désigner jusqu'à ces dernières années en soit responsable dans une assez large mesure : il implique en effet une idée de partage, donnant à penser que ces langues sont à moitié Bantu et à moitié quelque chose d'autre qui n'est pas précisé, sans qu'on sache du reste exactement s'il s'agit de caractères génétiques ou typologiques, ou des deux en même temps.

La définition de GUPHRIE, complétée par celles des langues Bantu et Sub-Bantu, ne laisse plus de place aux hésitations : les langues dites Bantoides présentent une similitude de structure avec les langues Bantu, mais les formes ne se correspondent pas régulièrement; les langues Bantu formant un ensemble dont la parenté génétique est prouvée par des correspondances régulières et nombreuses, il est évident que les langues Bantoides doivent être écartées. Cette définition ne permet cependant pas de trancher la question de leur appartenance exacte, leur classification s'opérant négativement par rapport au domaine Bantu. Mais dans l'état actuel des connaissances, cette situation paraît inévitable lorsqu'il s'agit de déterminer la limite nord-ouest des langues Bantu : tant que les études approfondies n'auront pas été faites du côté "non-bantu" de la frontière linguistique proposée, la classification ne pourra s'effectuer qu'en fonction des caractères Bantu.

Le danger d'une telle méthode est évident car elle peut amener à établir une séparation nette entre les langues

Bantu et les autres langues "négro-africaines" qui leur sont cependant apparentées génétiquement, quelle que soit par ailleurs la façon de concevoir cette parenté, son degré et l'articulation des divers ensembles de langues. Son utilisation doit rester limitée au plan local et au but précis qui lui a été fixé, et les résultats obtenus ne doivent pas être vus dans un cadre autre que celui de l'identification des langues Bantu.

Le problème posé par la classification des langues du Groupe FANG est sensiblement différent.

Pour certains, les langues du Groupe FANG ne sont pas Bantu, et on peut lire dans un ouvrage de Melle L. HOMBURGER (21) que la limite nord-ouest des langues Bantu forme "une ligne ondoyante qui coupe le Gabon, comprend le bassin du Congo mais non celui de l'Oubangui" (p.54); Cette théorie se trouve déjà dans les Langues du Monde (16) où le même auteur écrit qu'"il est plus correct de ne plus faire entrer le Pahouin, le Boulou, etc., dans le groupe des langues bantoues, dont elles se séparent sur plus d'un point et d'envisager plutôt un groupe ouest-africain, attestant une langue commune soeur du bantou commun" (p.562). A l'appui sont donnés les arguments suivants : (a) les langues FANG comportent des syllabes fermées, beaucoup de mots sont monosyllabiques et se terminent par une consonne; (b) les préfixes de classes sont moins nombreux que dans les langues Bantu, le système ne fonctionne pas aussi régulièrement; (c) les formes verbales sont nettement distinctes, bien qu'obtenues également par suffixation et adjonction de particules préposées. Il y aurait en outre des raisons d'ordre historique, car "il est certain que les Fans sont arrivés au Gabon, où ils ont refoulé des Bantous, au cours du siècle dernier, et leurs traditions montrent qu'ils sont venus d'une région de savanes et du nord-est" (Les langues négro-africaines. Page 35), ce qui fait que "l'existence de correspondances régulières (mais non de mots identiques)" incite Melle HOMBURGER à admettre des rapports entre la langue fang et celle des Zande de l'Uele.

Pour GUTHRIE (10) par contre, il ne semble pas y avoir, ou il y a peu, de moyens de justifier des affinités entre les langues du Groupe FANG et des langues non-Bantu, bien que les premières aient certaines caractéristiques qui paraissent différentes de celles de la plupart des langues Bantu. Cependant, TUCKER (22) de son côté reconnaît que la langue zande possède un système verbal qui ressemble à celui des langues Bantu.

Le problème comporte donc deux aspects, relatifs l'un aux différences existant entre les langues FANG et BANTU, l'autre aux affinités avec le zande.

Au sujet des premières, on remarque que les arguments avancés par l'alle HOMBURGER sont vagues et peuvent s'appliquer aussi bien à des langues d'autres groupes. Les langues classées dans les Groupes LAKAA, KAKA, LBO, KOTA ont, elles aussi, des mots monosyllabiques se terminant par une consonne : ce caractère n'a rien à voir avec l'appartenance ou la non-appartenance au domaine Bantu et représente le résultat d'une évolution phonétique dans des conditions déterminées. D'après GUTHRIE, une grande partie du vocabulaire est apparentée à celui des langues d'autres groupes et les correspondances, si elles offrent parfois des complications, n'en sont pas moins régulières. Quant au système de classes nominales, il n'est ni plus pauvre, ni plus irrégulier que celui des autres langues Bantu, et la comparaison ne fait pas apparaître d'anomalies dans les formes. Par contre, il est évident que le système verbal offre des particularités. Mais est-ce suffisant pour justifier la classification des langues FANG hors du domaine Bantu ? C'est une question de méthode et sur ce plan les principes de classification rigoureux et objectifs de GUTHRIE semblent apporter une solution satisfaisante du fait que les langues Bantu se trouvent clairement définies.

Si on considère maintenant le second aspect du problème, c'est-à-dire les rapports avec le zande, on constate que les langues FANG ne sont pas les seules en jeu. Comparant la distinction morphologique et tonale des verbes dissyllabiques

en zande et en ganda (langue Bantu parlée en Uganda), TUCKER déclare que "le même genre de distinction de classe se trouve dans beaucoup de langues bantoues" et que "dans quelques cas, le rapport, morphologique et tonal, est bien proche" (Le Groupe Linguistique Zande, p.59; Note). qu'il y ait des rapports entre la langue zande et des langues Bantu, la chose n'est pas niable, mais il reste à les définir avec précision et à voir dans quel sens ils doivent être envisagés. Pour cela, les arguments linguistiques sont seuls valables; s'ils sont corroborés par des données historiques certaines, les conclusions n'en sont que plus sûres; mais ces données ne peuvent se substituer à eux ou même les compléter s'ils sont insuffisants.

2- La famille des langues Teke.

Mgr. ADAM (13) a groupé un certain nombre de langues du Congo et du Gabon dans ce qu'il a appelé la Famille des langues Teke "qui s'étend des rives du Congo à la Likouala et du Niari à la Ngounié, à la Lolo et jusqu'aux affluents de l'Ivindo" (Grammaire Composée p.5). Cette famille comprend en fait les langues qui sont classées ici dans les Groupes DUMA, LBETE, TEKE. "Tous ces dialectes ont des racines communes, et des règles de grammaire à peu près pareilles. Ils ne diffèrent guère entre eux que par les préfixes et les suffixes, et des changements phonétiques qu'il est facile de découvrir" (Ibid. p.5). Leurs particularités permettent de les ranger en quatre groupes, Tyo, Téké, Kbéte et Duma (les deux premiers pouvant être unis pour n'en former qu'un seul) qui comprennent des sous-groupes dont la composition n'apparaît pas clairement. La classification proposée repose sur la comparaison d'éléments divers, les titres des paragraphes (Les Dialectes du Gabon, p.57-64) étant "les classes", "accords des noms", "accords de l'adjectif", "les nombres", "les pronoms", "verbe voir", certains groupes se trouvant

définis par la présence de "mots types" et par des "changements phonétiques" ou encore "changements de lettres".

Les données dénotent une fâcheuse ignorance des principes élémentaires de la linguistique à laquelle s'ajoute une mauvaise compréhension de la structure des langues Bantu en général et de celles qui sont l'objet de l'étude en particulier, ce qui, il faut l'avouer, constitue une base assez peu solide.

Les langues ainsi regroupées présentent certes des affinités, mais on se demande pour quelle raison la famille Téké ne comprendrait pas également les langues des groupes KOTA et FONU qui en ont aussi avec elles : les comparaisons effectuées ne justifient pas cette limitation. En réalité, malgré les "règles de grammaire à peu près pareilles", ces diverses langues ont des caractères qui leur confèrent une originalité réelle et ne permettent pas, objectivement, de les rassembler en une "famille" (il faudrait que l'auteur définisse ce qu'il entend par ce terme) qui est ou trop étroite ou trop large.

3- Les langues de relations.

Pour clore cette étude sur l'état général des connaissances concernant la partie nord-ouest de l'aire linguistique Bantu, quelques informations sur les langues de relations ne seront pas inutiles.

Les langues de relations sont celles utilisées pour se comprendre par les populations séparées par une barrière linguistique. Il en existe deux sortes qui sont les langues véhiculaires et les langues principales. Les premières sont généralement très simplifiées par rapport aux langues dont elles sont dérivées et leur aire est assez étendue; elles n'appartiennent pas en propre à une population déterminée et elles ne sont pas nécessairement d'origine africaine.

Les secondes sont des langues propres à certaines ethnies mais employées dans un rayon plus ou moins étendu

en dehors de leur aire normale en raison de conditions économiques ou sociales particulières.

Dans le sud de l'aire faisant l'objet de cette étude, plusieurs langues de relations sont employées, avec une certaine spécialisation : le Kikongo Unifié est la langue des Missions Protestantes, le Kikongo Commercial ou Kikongo Kileta (Kikongo de l'Etat) a cours au Bas-Congo (Missions Catholiques, Administration, colons, etc.) et le Konokotuba a pour domaine l'axe Brazzaville-Pointe-Noire, avec un développement particulier dans les centres cosmopolites de la Vallée du Niari, et gagne du terrain en direction de Zouaga et Libangou par l'intermédiaire des chauffeurs, commerçants, etc., venant du sud. Outre le Konokotuba et le Kikongo Unifié, on relève également dans le sud de la République du Congo la présence de langues principales (landi, kunyi, vili).

Ceci, et les recherches effectuées depuis 1956 concernant les langues du Groupe Kongo, contredit de façon formelle les affirmations assez surprenantes relevées récemment selon lesquelles il existerait une langue appelée Kikongo parlée par 1.200.000 individus (23), chiffre qui correspond à l'ensemble des populations du groupe ethnique KONGO (24).

Le nord du Congo est le domaine du Lingala qui semble différer sensiblement, par une plus grande simplification, de la langue de même nom utilisée au Congo Belge. Son extension est très importante puisque son aire va de Brazzaville à Ouesso et du fleuve Congo à la frontière du Gabon. Son emploi paraît beaucoup plus fréquent et généralisé que celui du Konokotuba dans le sud.

Au Gabon, la situation est particulière du fait qu'il n'existe pas de langue véhiculaire proprement dite, mais une série de langues principales à domaine assez réduit dans l'ensemble. Un tel rôle est joué par les langues punu, mpongwe, fang, duma, kota.

Dans le nord de l'aire, au Cameroun, plusieurs langues

de relations sont utilisées. Le pidgin English, très courant dans l'ouest du pays et au Cameroun britannique, se répand vers l'est au delà de Yaoundé le long de la route. Les langues duela et ewondo ont une certaine importance, surtout la seconde, parlée dans le centre et vers l'est jusqu'à la frontière avec la République Centre Africaine, la langue bulu étant employée dans le sud.

Dans la partie du territoire étudié qui intéresse la République Centre Africaine la langue véhiculaire est le Sango. Descendant le long des rivières du bassin de l'Oubangui, cette langue arrive au contact du Lingala dans la région de la Likouala, sans qu'il y ait concurrence.

III- Perspectives de la recherche.

Depuis quelques années, la recherche linguistique en Afrique au sud du Sahara paraît être devenue une préoccupation internationale : un peu partout dans le monde ont été créés au sein de certaines universités des centres et instituts spécialisés dans l'étude et l'enseignement des langues africaines et des organismes internationaux (UNESCO, COTA/CSA, etc.) ont pris des mesures destinées à favoriser le développement des connaissances dans ce domaine.

Pour comprendre l'intérêt qui se manifeste soudain sur une aussi vaste échelle et réaliser par la même occasion que la recherche linguistique n'est pas simple passe-temps d'intellectuel en quête de la satisfaction procurée par le savoir, il faut réfléchir à la fonction remplie par le langage.

Le langage est ce que l'on a appelé le fait social par excellence : il n'existe que par la société qui par ailleurs ne peut se passer de lui. Dans une large mesure support de la pensée, il permet de la communiquer, ce qui est sa fonction essentielle, en lui donnant dans certains cas une forme répondant à des préoccupations esthétiques.

Il est donc évident que l'étude d'une société quelconque, sa compréhension, n'est pas complète tant que son langage reste inconnu ou mal connu. La recherche linguistique revêt donc une importance primordiale sur le plan humain mais elle doit s'effectuer selon des principes et des méthodes scientifiques rigoureuses : basée sur l'observation des faits, elle doit rester strictement objective, n'offrir aucun choix ni porter aucun jugement de valeur au nom de la logique, de la morale ou de principes esthétiques.

Ainsi conçue et utilisant une technique moderne, l'étude des langues n'est pas uniquement le moyen de pénétrer la psychologie, la culture de communautés humaines, et elle reçoit des applications pratiques importantes.

Dans le domaine encore neuf de l'éducation de base, l'emploi des langues vernaculaires a été recommandé par les éducateurs à la suite d'expériences sur l'alphabétisation des adultes, expériences qui ont montré que l'alphabétisation est nettement accélérée si elle a lieu dans une langue connue, l'effort ne portant que sur l'apprentissage de l'écriture et de la lecture et non sur celui simultané d'une nouvelle langue. Mais pour cela une analyse linguistique préalable est requise, comportant l'établissement d'un système d'écriture adéquat qui peut être à l'origine d'une littérature éducative à l'usage des masses ignorent la langue de culture ou insuffisamment familiarisées avec elle.

La transcription des toponymes, des noms de personnes pose un problème qui ne peut être résolu de manière satisfaisante que par l'étude des langues auxquelles ils appartiennent, et il est facile de comprendre l'intérêt que cela présente par exemple pour la constitution d'un cadastre ou de registres d'état civil.

Dans un autre ordre d'idées, on insiste souvent sur les possibilités offertes par la recherche linguistique sur le plan historique, la comparaison des langues permettant d'établir leur parenté et par là celle des populations qui les

parlent, ou de reconstituer les étapes de migrations. Dans ce domaine, une grande prudence s'impose : parenté des langues n'est pas synonyme de communauté d'origine des populations et l'interprétation des faits linguistiques, si elle n'est pas objective, peut amener à échafauder des théories intéressantes certes, voire séduisantes, mais qui s'appuient sur une argumentation disparate et ne sont en tout état de cause que des hypothèses non vérifiables.

C'est dans ces perspectives qu'il faut placer l'étude des langues Bantu du nord-ouest, et il est clair que sur le plan scientifique, le seul qui puisse amener des résultats réellement susceptibles d'utilisations pratiques, tout, ou presque tout, reste à faire.

La recherche doit viser à compléter les connaissances générales par l'établissement d'un inventaire détaillé des langues mais son objectif essentiel doit être la description des langues prises individuellement. Par la collecte en version originale de contes, légendes, traditions historiques, règles coutumières, proverbes, devinettes et d'une façon générale de tout ce qui constitue le patrimoine culturel des divers populations on préservera les éléments d'un vieil humanisme.

Brazzaville, Mars 1960

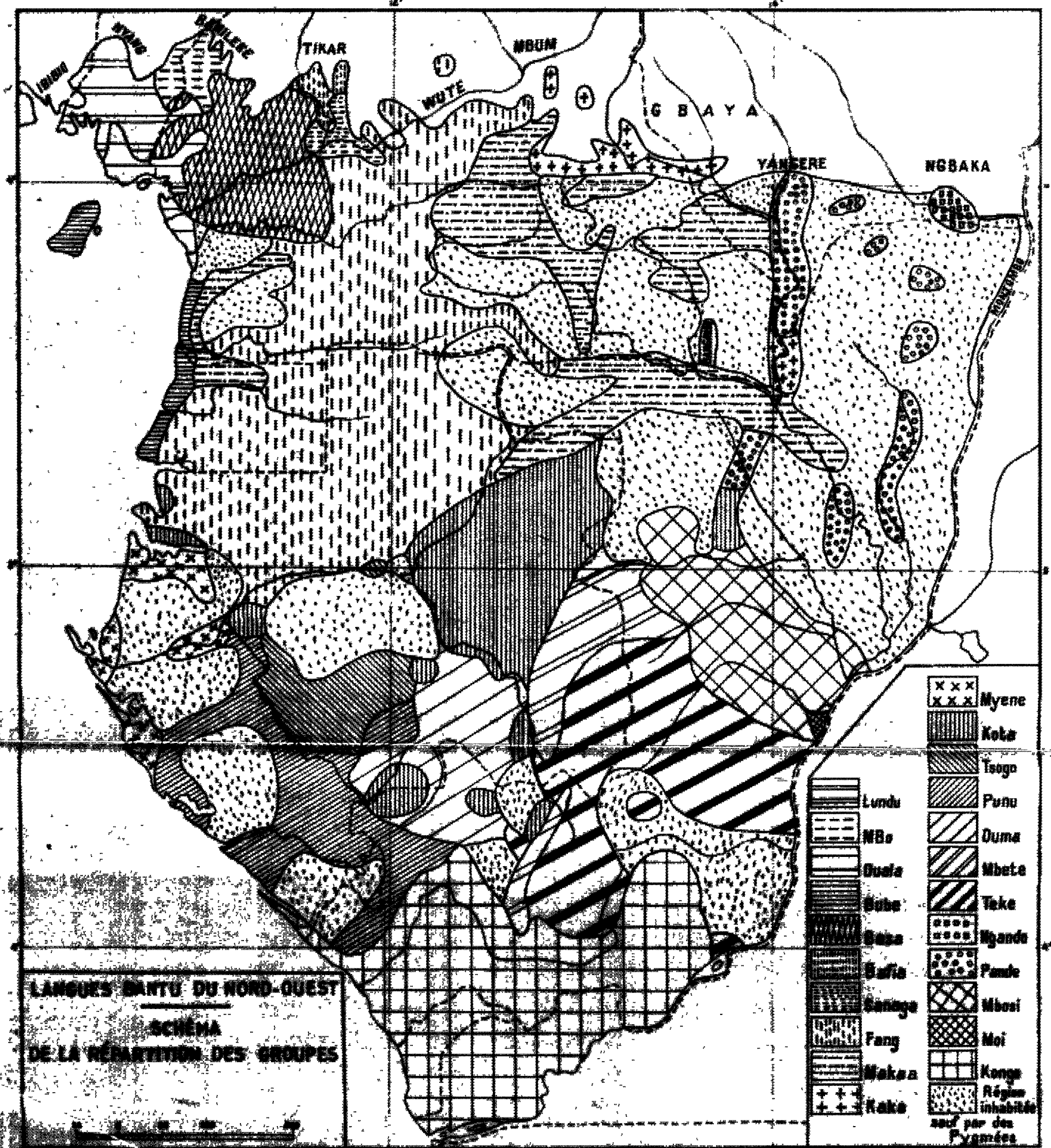
NOTES

- 1- La situation ethnique dans cette région peut être étudiée à l'aide des documents de base suivants :
 - BOONE (O.). Carte ethnique du Congo Belge et du Ruanda-Urundi. Zaïre, VIII, 5 Mai 1954, pages 451-65, 1 carte h.texte
 - DUGAST (I.). Inventaire ethnique du Sud-Cameroun. Mémoires IFAN, n°1, 1949, 159 pages.
 - SORET (I.). Carte ethnique de l'Afrique Equatoriale Française. Feuille n°1 : Brazzaville. Feuille n°2 : Pointe-Noire. Publication de l'Institut d'Etudes Centrafricaines, Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer. Imprimé au Service Géographique de l'AEF-Cameroun en 1950.
 - SORET (I.). Afrique Equatoriale Française. Esquisse ethnique générale. Publié par le Service Géographique de l'AEF-Cameroun, 1951.
- 2- BRUSCIOTTO DE VETRALLA (Hyacinthe). Regulae quaedam pro difficili/limi congensium idioratis facilliori captu ad grammaticae normam redactae. Rome, 1659 (traduction anglaise per H.C. GUINNESS, Londres, 1862).
- 3- PROYART (Abbé). Histoire de Loango, Kakongo et autres royaumes d'Afrique; rédigée d'après les Mémoires des Préfets apostoliques de la Mission Française; enrichie d'une carte utile aux navigateurs. 1776, VIII+395p., lc.h.t.
- 4- Des détails intéressants sur les premières études consacrées aux langues Bantu sont données par C.W. DOKE dans : Early Bantu Literature. The Age of Brusciotto. African Studies, 18, 2, 1959, p.49-67.
- 5- BOELLE (S.W.). Polyglotta Africana : or a Comparative Vocabulary of Nearly Three Hundred Words and Phrases in more than a Hundred Distinct African Languages, London 1804, 212p.
- 6- GUST (R.W.). A sketch of the modern languages of Africa. Trubner & Co, London, 1883.

- 7- JOHNSTON (Sir Harry H.). A comparative study of the bantu and semi-bantu languages. Oxford. Volume I, 1919, XI+810 p. Volume II, 1922, XII+244 p.
- 8- BRUEL (Georges). La France Equatoriale Africaine. Larose, Paris, 1930, 558 p., 6 cartes.
- 9- GUEHRIE (Malcolm). The classification of the Bantu languages. Handbook of African Languages, published for the International African Institute by the Oxford University Press, 1948, 91 p., index, 1 c.h.-t.
- 10- GUEHRIE (Malcolm). The Bantu Languages of Western Equatorial Africa. Handbook of African Languages, Oxford University Press for International African Institute, 1953, 94p. index, 1 c.h.-t.
- 11- Linguistic Survey of the Northern Bantu Borderland. Handbook of African Languages. Oxford University Press for International African Institute. Volume I, by A.JACQUOT, I.RICHARDSON, R.P.VAN BURCE, F.HACKLIE, A.N.FUCHER & M.A.BRYAN, 1956, 146 p., 3 c.h.-t. Volume II, by I.RICHARDSON, 1957, 90 p. index, 1 c.h.-t.
- 12- The Bantu Languages of Africa, compiled by M.A.BRYAN. Handbook of African Languages. Oxford University Press for International African Institute, 1959, XI+170 p., index, 1 c.h.-t.
- 13- ADAM (Mgr.J.). Dialectes du Gabon. La famille des langues Féké. Bulletin de l'Institut d'Etudes Centrafricaines, nouvelle série, n° 7/8, 1954, p. 33-103.
ADAM (Mgr.J.). Grammaire composée mbede-niunu-duna. Mémoires de l'Institut d'Etudes Centrafricaines, n° 6, 1954, 176 p.
- 14- WALKER (Abbé André Raponda). Les idiomes gabonais. Similitudes et divergences. Bulletin de l'Institut d'Etudes Centrafricaines, nouvelle série, n°10, 1955, p. 211-36.
- 15- Programmes annuels et comptes rendus d'activités ont paru dans le Bulletin de l'Institut d'Etudes Centrafricaines, nouvelle série, à partir du n° 13/14 de 1957.

- 16- Les Langues du Monde; par un groupe de linguistes, sous la direction de A. HILLET et L. COHEN. Société de Linguistique de Paris, Collection Linguistique, 1924.
- 17- JACQUOT (André). Mission Internationale de Recherches Linguistiques. Exposé des travaux et résultats. ORSTOM, 1951, 15p. dactylographiées.
JACQUOT (André). Mission Internationale de Recherches Linguistiques. Résultats. ORSTOM, 1952, 151p. dactylographiées.
- 18- ARDENNER (Edwin). Coastal Bantu of the Cameroons. Ethnographic Survey of Africa, International African Institute, 1956, 116 p., 1 c. h.-t.
- 19- CALLOCHE (R.F.J.). Vocabulaire français-ifumu (Batéké), précédé d'éléments de grammaire. Geuthner, Paris, 1911, 346p.
- 20- WALKER (Abbé André Raponda). Notes d'histoire du Gabon, avec une introduction, des cartes et des notes de Marcel SORET. Mémoires de l'Institut d'Etudes Centrafricaines, n°9, 1960, 169p., 4cartes.
- 21- HOMBURGER (Lélie Liliás). Les langues négro-africaines et les peuples qui les parlent. Fayot, Paris, 1941, 350p. bibliographie, index, 1 c.h.-t.
- 22- FUCHER (A.M.) et BRYAN (M.A.). The Non-Bantu Languages of North-Eastern Africa. Handbook of African Languages, Oxford University Press for International African Institute, 1956, 228 p. bibliographie, index, 2 c.h.-t.
FUCHER (A.M.) et HACKETT (P.B.). Le groupe linguistique Zande. Annales du Musée Royal du Congo Belge, série in-8°, Sciences de l'Homme, Linguistique, volume 22, Tervuren : 1959, 286p., index.
- 23- WELBERS (William E.). A Survey of the Major Languages of Africa. Annex n°1, p. 59-60. Sans : A Preliminary Survey of Existing Resources for Training in African Languages and Linguistics, prepared for Georgetown University's Institute of Languages and Linguistics by William E. WELBERS & Ruth C. SLOAN. Georgetown University Press, 1957, 145p.
- 24- Les plus récentes informations concernant les populations KONGO de la République du Congo et leurs langues sont contenues dans : Les Kongo Nord-Occidentaux, par

Marcel SOREF, avec la collaboration d'André JACQUET pour les questions de linguistique. Monographies Ethnologiques Africaines publiées sous le patronage de l'Institut International Africain, Presses Universitaires de France, 1959, VIII+144 p., bibliographie, 1 c.h.-t.



LANGUES BANTU DU NORD-OUEST
 SCHEMA
 DE LA REPARTITION DES GROUPES

- | | |
|------|---|
| xxx | Myene |
| | Koto |
| //// | Tsogo |
| \\\\ | Funu |
| //// | Duma |
| \\\\ | Mbete |
| //// | Taka |
| xxxx | Ngando |
| xxxx | Fande |
| xxxx | Mbosi |
| xxxx | Moi |
| xxxx | Kongo |
| xxxx | Région inhabitée
sauf par des
Pygmées |
| | Lundu |
| | NBo |
| | Ouata |
| | Gube |
| | Bana |
| | Gafia |
| | Sangha |
| | Fang |
| | Maken |
| +++ | Kaka |